



FICHE PRATIQUE

REPRISE DES CHANTIERS

En période d'épidémie de Covid-19

Cette fiche pratique a pour objectif de recenser les principales questions utiles pour vérifier la faisabilité de la reprise de vos chantiers et la faciliter. Elle devra être complétée selon les spécificités de l'entreprise et de ses chantiers.

Il est tout d'abord recommandé de prévoir un redémarrage progressif, équipe par équipe, hors apprentis et alternants, en commençant par les chantiers les plus faciles, de manière à monter en puissance. Cela vous permettra de vous familiariser avec le nouvel environnement de travail qu'implique la prise en compte du Covid-19 et, le cas échéant, d'ajuster vos procédures pour éviter des coups d'arrêt. Rappel : les modalités de prise en charge de l'activité partielle évoluent au 1^{er} juin (diminution de la part de l'État).

Pour minimiser les difficultés dans la mise en œuvre de cette reprise, il convient d'anticiper en se préparant au moins une semaine avant le début du chantier, ce qui permettra de vérifier que l'ensemble des conditions de mise en route sont effectivement réunies.

Au-delà du respect des éléments listés ci-après, deux critères doivent systématiquement être pris en compte dans la décision de réouverture d'un chantier :

- ① La question de la santé et de la sécurité (pas de compromis).
- ② L'incidence financière.

Sur ce point, il faut rappeler que les conditions de réalisation du chantier impacteront nécessairement le coût de celui-ci :

- par la moindre productivité des équipes (procédures à respecter, temps perdu, contrainte des équipements de protection anti-Covid-19...);
- par les difficultés et le temps passé à l'approvisionnement, qui peut être très significatif ;
- par les coûts supplémentaires (équipements de protection anti-Covid, EPI, majoration des coûts de livraison, frais de nettoyage et de désinfection, augmentation de la surface de la base vie...).

Pour calculer l'incidence de ces surcoûts, il est impératif d'actualiser vos données financières (taux horaire moyen et coefficient de frais généraux) pour réévaluer systématiquement vos études de prix. Dans la mesure du possible, il conviendra de valoriser ces surcoûts dans vos devis notamment en mettant en avant la sécurité apportée au client et celle qu'ils garantissent à vos compagnons. La FFB met pour cela à votre disposition gratuitement les solutions [Anabase THM](#) et [Anabase Devis](#) (notamment le module « Frais Généraux »).

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre FFB locale pour toute précision complémentaire.



	ACTION	DOCUMENTS RESSOURCES
PERSONNEL / RH (hors apprentis et alternants)	Disponibilité et cohérence des équipes	 Aide au remplissage attestation individuelle de sensibilisation et remise EPI
	Sensibilisation du personnel (quart d'heure sécurité) et mise en place des mesures obligatoires (désignation d'un référent Covid-19)	 Aide au briefing quotidien en sept étapes
	Remise de l'attestation individuelle suite au quart d'heure sécurité portant sur état de santé, mesures de prévention à suivre et remise du kit équipements anti-Covid-19	 Auto-questionnaire de santé OPPBTP  Attestation individuelle de sensibilisation et remise EPI
	Horaires décalés si nécessaire	
MARCHÉS	Autorisation écrite du client ou ordre de service	
	Plan de continuité d'activité prévu dans le marché ou par avenant	 PCA : modèle OPPBTP
	Remise du PGC (plan général de coordination) modifié par le coordonnateur SPS	
	Validation du PPSPS modifié par le coordonnateur, ou du plan de prévention avec le chef d'établissement, ou validation des conditions d'intervention par le client particulier ou par le client professionnel (modèles FFB de conditions d'intervention)	 Fiches d'interventions
	Négociation partage des surcoûts avec le client	
	Anticiper l'utilisation de l'outil visio (réunions de chantier)	
	Anticipation de la facturation : dossier photo et situation à transmettre au client si besoin	
	Planning d'entreprise	
PRÉPARATION CHANTIER ET EXÉCUTION	Trésorerie disponible	
	Modalités d'approvisionnement (horaires d'ouverture, drive...)	
	Disponibilité des matériaux et livraison sur site (pour éviter déplacement siège-chantier)	
	Location de matériel	
	Possibilité de respecter les gestes barrières sur le chantier	
	Nettoyage et désinfection des locaux, cantonnement et matériel partagé avant et après	 Livret FFB d'accompagnement du guide OPPBTP  Protocole national de déconfinement
	Disponibilité équipements anti-Covid-19 (gel hydroalcoolique, gants jetables ou adaptés à la tâche, masques de protection respiratoire, lunettes de protection, surchaussures, combinaison jetable, lingettes désinfectantes, surchaussures, combinaison jetable si client à haut risque ou malade)	
	Disponibilité d'un point d'eau et ou d'un bidon d'eau dédié au lavage des mains et identifié comme tel et du savon liquide	
	Absence du client sur la zone	
	Transport du personnel	
	Disponibilité repas : hébergement (contact mairie et ou syndicat UMIH)	
	Coactivité et planning des intervenants	
	Déchetterie disponible	 Carte interactive des points de collecte



Retrouvez le guide de l'OPPBTP et l'ensemble des documents utiles mis à disposition par la FFB